

AVIS DE COURSE

CAVERNIERE 2019
27 & 28 avril 2019
Dordogne
Club Nautique Loubésien
5B

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

REGLES FONDAMENTALES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 Les règles du championnat de l'Estuaire de la Gironde 2019.

1. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à
 - 3.1.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A – B - C – D – E de la norme CE.
Les bateaux de conception antérieure à cette norme, doivent être homologables au minimum en **5° catégorie** de navigation ou équivalent.
 - 3.1.2 Tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 6 net.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à

Andrée Buchmann
71, chemin de Cavernes
33450 SAINT LOUBES

au plus tard le **25 avril 2019**.

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS À PAYER

Néant

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Jours et Date	Heure Début	Heure Fin
Samedi 27 avril	8H30	9H30
Dimanche 28 avril	9H	9H30

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 27 avril	10Hres à Bourg sur Gironde	toutes
Dimanche 28 avril	10Hres de Cavernes	toutes

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17 h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales et disponibles en version électronique à l'adresse suivante : cnl33.fr

7. PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront côtiers et/ou construits.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est : Dordogne et Estuaire Gironde.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour

9. CLASSEMENT

- 9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 2 courses ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 4 courses ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- 9.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps suivant le découpage du championnat de l'Estuaire.

BATEAUX HABITABLES			
Flottes	Groupes	Rating net	Type de bateaux
Flotte 1 (flamme 1)	A,B,C,D et R	De 6 à ≤ 13,5	Croiseurs légers et régate
Flotte 3 (flamme 3)	C, D et R	> 13,5 et < 20,5	Croiseurs dpllt normal et régate
Flotte 5 (flamme 5)	D et R	≥ 20,5	Croiseurs dpllt normal à lourd Régate

10. PLACE AU PORT

Emplacement au port : Port de Cavernes.

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

13. PRIX

Des prix seront distribués au club house du CNL, le dimanche 28 avril.

14. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Jean Vacher

tél 0662873191

mail j.vacher@orange.fr.

Pour le repas, organisés sous le chapiteau du CNL, le prix est de 15€.

Réservations auprès de

mariefrance.cossou@yahoo.fr

tél 0634214018.

16. HEURE DE LA MAREE DURANT L'EPREUVE

Port	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
Bourg s/Gironde		27 avril	8H15		32
Cavernes		27 avril		21h23	32
Cavernes		28 avril	10H31		31
Cavernes		28 avril		15H45	32

v